

# SENSIBILISATION A LA PREVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Depuis plus d'une vingtaine d'années, les risques psychosociaux constituent un des risques professionnels majeurs. Leurs conséquences peuvent être importantes pour la santé des salariés mais également pour la performance des entreprises. En tant que responsable d'entreprise, vous devez être sensibilisé(e) à la prévention des risques psychosociaux, premier pas essentiel dans une démarche de prévention et d'amélioration de la qualité de vie au travail.

Cette formation favorisera la compréhension des mécanismes des risques psychosociaux et l'identification de réels leviers de prévention. Elle vous permettra de connaître le cadre réglementaire et vos responsabilités en tant qu'employeur, mais aussi vous préserver vous-mêmes de ces risques en tant que dirigeant d'entreprise.

## Objectifs pédagogiques d'acquisition de compétences de la formation

### Objectif général :

- Adapter ses pratiques managériales pour y intégrer la démarche de prévention des risques psychosociaux

### A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître le cadre réglementaire des risques psychosociaux
- Acquérir des connaissances sur les différentes manifestations des risques psychosociaux (stress, violence, burn-out)
- Savoir identifier les facteurs de RPS et les leviers de prévention
- Être attentif à sa propre exposition aux risques psychosociaux en tant que dirigeant(e) d'entreprise

### Catégorie et but :

- La catégorie prévue à l'article L 6313-1 est : Action de formation
  - o Objet : favoriser l'adaptation des travailleurs à leur poste de travail, à l'insertion professionnelle, à l'acquisition d'une qualification plus élevée ou encore favoriser la mobilité professionnelle
  - o Formation certifiée INRS

### Indicateurs de résultat :

- Nombre de personnes qui ont suivi la formation en 2021
- Taux de réussite des apprenants
- Taux de satisfaction des apprenants

## Programme

1. Les risques psychosociaux : de quoi parle-t-on ? (2 h – théorie et une mise en situation pratique)
2. Le cadre réglementaire et la responsabilité de l'Employeur (1 h - théorie)
3. L'impact des RPS sur la santé physique et mentale des salariés (1 h - théorie)
4. Le lien entre la politique de prévention des RPS au sein de votre entreprise et la Qualité de Vie au Travail (1 h - théorie)
5. Les principales catégories de RPS identifiables au sein de votre entreprise (3 h – théorie et une mise en situation pratique)
6. La situation de crise sanitaire : des enjeux spécifiques pour la prévention des RPS ? (1h30 – théorie et une mise en situation pratique)
7. Les principes clés pour évaluer les facteurs de RPS et identifier les actions de prévention performantes (1h30 – théorie)

## Les Formations du Dirigeant

Session : 17 novembre &  
08 décembre 2021

### Intervenante

Elodie MONTREUIL, Consultante  
spécialisée Santé au travail,  
Formatrice certifiée INRS et  
Auteure chez Dunod

### Public concerné

Chef d'entreprise / Directeur  
DRH / RRH  
Manager d'équipe

### Prérequis

Aucun

### Evaluation

Evaluation des acquis du stagiaire par  
le formateur après observation  
continue des échanges et ateliers

### Durée

2 journées de 7h (9h-17h30) soit 14h  
Rythme 9h00-12h30 puis 14h00-17h30

### Tarif inter-entreprises

Adhérent : 1 260 € HT  
Non Adhérent : 1 580 € HT  
(si déjeuner sur place, coût du plateau-  
repas non inclus)

(Tarif intra-entreprise : nous consulter)

### Lieu

UPE 13  
16 Place du Général de Gaulle  
13001 Marseille

### Format de la session

En présentiel

### Effectifs

Entre 6 et 10 personnes

Formation imputable sur le budget  
formation



Optio, organisme de formation  
enregistré sous le n° 93 13 10279 13

8. Les leviers de prévention pouvant être mis en œuvre dans le management au quotidien (1 h - théorie)
9. L'actualisation du DUERP et du PAPRI Pact (1 h - théorie)
10. Savoir se préserver en tant que dirigeant(e) d'entreprise (1 h – théorie et une mise en situation pratique)

## Organisation de la formation

### **Contexte de la formation :**

En présentiel, les stagiaires seront accueillis dans notre salle de réunion Upe 13, équipée de tables, chaises, écran, bloc-notes, stylos, chevalets, eau minérale.

Si distanciel, la formation nécessitera pour chaque participant d'avoir un ordinateur équipé d'une caméra et une connexion internet. Le formateur (ou OPTIO) invitera par mail chaque participant à se connecter à la séance de formation.

### **Méthodes pédagogiques :**

Supports de cours théoriques

Etude de cas pratiques concrets

Echanges avec le formateur et entre les stagiaires eux-mêmes

Envoi de supports d'auto-évaluation en amont de la formation

Envoi de contenus pédagogiques à l'issue de la formation

Mises en situation globales et individuelles reprenant les acquis du jour

*Une plateforme sera mise à disposition des stagiaires jusqu'à un mois après la formation (code d'accès personnel).*

*Les stagiaires pourront y télécharger le support de formation ainsi que des documents ressources, réaliser un quizz pour évaluer leurs compétences acquises et évaluer le dispositif de formation.*

*Une assistance pédagogique est assurée via la plateforme pour répondre aux questions des stagiaires suite à la formation*

### **Moyens de suivi de l'exécution de l'action :**

Feuilles d'émargement

Attestation de fin de formation

Certificat de réalisation de l'action de formation

Evaluation des acquis du stagiaire

Evaluation de la formation par le stagiaire et par l'entreprise du stagiaire

### **Modalités et délais d'accès :**

Pour toutes nos formations, merci de vous inscrire en nous contactant par téléphone, par mail ou par formulaire de contact sur le site internet de l'Upe 13.

Votre demande d'inscription sera traitée dans un délai de 2 jours ouvrés.

Une inscription est possible jusqu'à 7 jours ouvrés avant le début de la formation.

L'inscription est réputée acquise lorsque la convention de formation et le devis sont retournés avec cachet et signature.

Pour tout projet de formation en intra-entreprise, notre équipe s'engage à le mettre en œuvre dans un délai inférieur à 1 mois.

### **Référent de la formation :**

Pour tout renseignement et inscription, veuillez contacter Mme Virginie FOREST – [virginie.forest@upe13.com](mailto:virginie.forest@upe13.com) – Tél 04 91 57 70 31

### **Dates de la formation :**

Le module de formation ainsi décrit est formulé en inter-entreprises. Les dates mentionnées dans la convention sont celles définies d'après le calendrier des formations du catalogue.

Pour toute demande d'autres dates, pour un aménagement du contenu du programme, ou pour une demande de formation en intra-entreprise, merci de prendre contact avec OPTIO par téléphone ou par mail. Votre demande sera traitée dans un délai inférieur à 1 mois.

### **Accessibilité / handicap :**

Notre référent en la matière est Mme Virginie FOREST – [virginie.forest@upe13.com](mailto:virginie.forest@upe13.com) – Tél 04 91 57 70 31 – Elle se tient à votre écoute pour évaluer la faisabilité de votre projet de formation et anticiper les éventuels aménagements nécessaires et possibles.

### **Date de mise à jour du programme :**

Juillet 2021

OPTIO, organisme référencé Datadock

